

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »**

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le lundi 5 octobre 2020 à 15 heures, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 16 septembre 2020, le Comité syndical du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, à l'antenne du Conservatoire de Manosque.

Etaient présents :

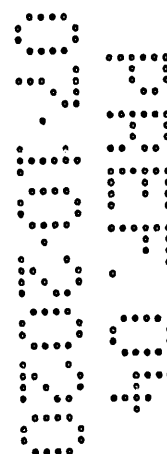
Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion ;
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon Agglomération, 1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte ;
Madame Clotilde BERKI, Vice-Présidente du Conseil départemental ;
Madame Sandra FAURE, Vice-Présidente de Durance Luberon Verdon Agglomération
Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président de Provence Alpes Agglomération, 2^{ème} Vice-Président du Syndicat mixte.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général
Madame Christine JOLY, directrice administrative
Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint

Etaient absentes excusées :

Madame Martine THIEBLEMONT, représentant Provence Alpes Agglomération,
Madame Isabelle MORINEAUD, Vice-Présidente du Conseil départemental ;
Madame Nathalie PONCE-GASSIER, Vice-Présidente du Conseil départemental ;



Délibération n° D-2020-20

OBJET : Adaptation du tableau des cadres d'emplois

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes,

Vu les statuts du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes,

Exposé des motifs –

Il est proposé de créer un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à 14 heures à compter du 6 octobre 2020.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'approuver la modification du tableau des cadres des cadres d'emplois joint en annexe de la façon suivante :

- création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à 14 heures à compter du 6 octobre 2020.

D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait à Digne-les-Bains le 5 octobre 2020.
La Présidente du syndicat mixte de gestion,
Brigitte REYNAUD.



TABLEAU DES CADRES D'EMPLOIS délibéré par le Comité syndical du 5/10/2020			
Nombre de Postes		D.H.P.	
Directeur général des services de 40000 à 80000 ahh			
1	Poste pourvu	35h	1
Professeur d'Enseignement Artistique Hors classe			
2	Postes pourvus	16h	2
Professeur d'Enseignement Artistique CI Normale			
11	Postes pourvus	16h	
1	Poste pourvu	12h	
1	Poste pourvu	8h	
1	Poste pourvu	7h	14
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère classe			
14	Postes pourvus	20h	
1	Poste pourvu	16h	
1	Poste pourvu	15h	
1	Poste pourvu	12h	
1	Poste pourvu	10h	
1	Poste pourvu	9h	
1	Poste pourvu	8h	
1	Poste pourvu	4h	21
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème classe			
2	Postes pourvus	20h	
1	Poste pourvu	18h	
1	Poste pourvu au 01/10/2019	17h50	
1	Poste pourvu	16h	5
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème et 1ère classe			
1	Poste vacant	1h50	
1	Poste pourvu	11h	
1	Poste pourvu et stagiaire au 6/10/2020	14h	
1	Poste vacant au 6/10/2020	12h	
1	Poste pourvu	15	5
Cadre d'emploi des attachés (attaché et attaché principal)			
1	Poste vacant	35h	
Rédacteur			
1	Poste pourvu	35 h	
Rédacteur Principal de 1ère classe			
1	Poste pourvu	35 h	
Adjoint Administratif Principal 1ère classe			
1	Poste pourvu	35h	
Adjoint Administratif Principal 2ème classe			
1	Postes pourvus	35 h	
1	Poste pourvu	32h	
Adjoint Administratif			
1	Poste pourvu	35h	
1	Poste pourvu	32.31h	
1	Poste pourvu	28h	
Adjoint technique			
1	Poste pourvu	28h	10